

Les galeries commerciales

Interview

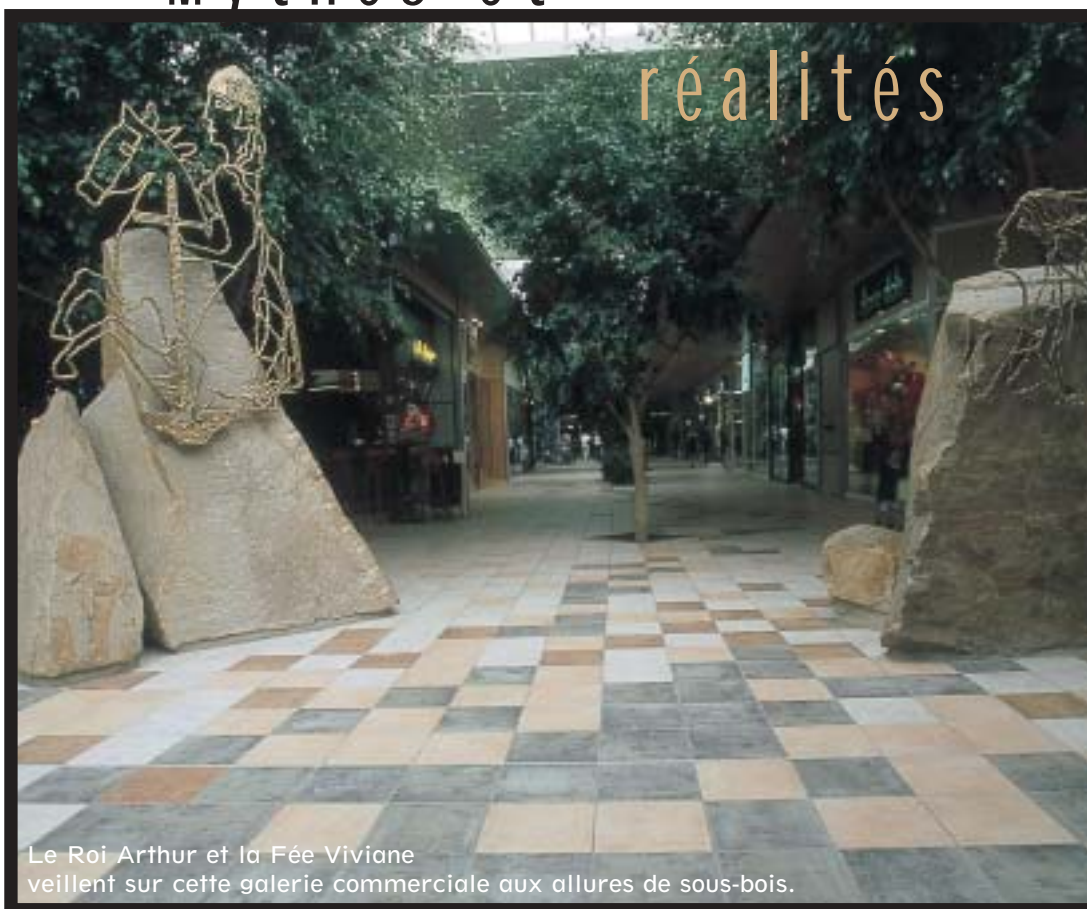
Mythes et

réalités



Roger Le Page,
architecte

“ Le grès cérame est un matériau économique. De plus, il ne retient pas les salissures et assure d'un nettoyage parfait. Nous avons réalisé une trame témoin et mené tous les essais possibles. Tous ont été extrêmement satisfaisants. Nous avons pu constater que rien n'accrochait, même pas les chewing-gums. ”



Le Roi Arthur et la Fée Viviane veillent sur cette galerie commerciale aux allures de sous-bois.

Situé à 5 km de Rennes, dans une zone résidentielle et d'activité en pleine expansion, le centre commercial Opéra développe ses 17 000 m² autour d'un hypermarché de 5 000 m² de vente. Le plan classique intègre 45 magasins et une cafétéria. C'est une réalisation tout droit tirée des légendes de la forêt de Paimpont que nous explique Roger Le Page, architecte de l'agence Design Architectural, maître d'œuvre de l'opération.

Pourquoi avoir choisi le thème de la Bretagne verte pour cette réalisation ?

Notre objectif, en tant que concepteurs spécialisés en réalisation d'équipements commerciaux, a été d'enraciner le centre commercial sur son site en créant une architecture puisant son inspiration dans le patrimoine culturel et naturel de la région. Notre cahier des charges était clair : Loïc Bazantay, directeur général de Aedifis, maître d'ouvrage de l'opération,

souhaitait un centre commercial valorisant, disposant d'une identité propre dont les visiteurs parleraient. Nous avons donc choisi de célébrer la forêt de Brocéliande, les légendes du roi Arthur, de la fée Viviane et de Merlin l'Enchanteur. Tout a été mis en œuvre pour oublier le cadre construit. La décoration accorde une large place aux matériaux naturels : bois de chêne, menhirs... L'eau est présente par l'intermédiaire d'un bassin recréant la fontaine naturelle des forêts. Le sol, pour sa part, prend des allures de chemins forestiers. Esthétiquement, ce centre commercial est probablement le plus écologique jamais réalisé en France.

Comment le sol a-t-il participé à traduire cette atmosphère ?

Comme toujours, le choix du revêtement de sol est pour nous d'une importance fondamentale. Pour ce site très particulier, il nous fallait conserver un aspect très naturel par les ►

couleurs et la texture même des matériaux. Nous ne voulions bien évidemment pas de motifs géométriques. Rapidement, la solution s'est imposée. Le grès cérame nous permettait d'une part, d'obtenir ce rendu naturel et d'autre part, de répondre aux contraintes techniques auxquelles nous étions confrontés.

Quelles étaient ces contraintes techniques ?

Les mêmes que dans tout centre commercial : résistance maximale des matériaux, maintenance à long terme d'un point de vue de gestion du centre commercial la plus facile et économique possible. Tout cela en contrepartie, et cela ne va pas forcément de paire, d'une esthétique très agréable et identifiable, dans un budget le plus réduit possible. En réponse à ces critères, essentiels dans un centre commercial, seul le grès cérame donne entière satisfaction. Nous avons prescrit un

carreau classé U4 P4 E3 C2. L'intensité et la nature du trafic l'exigeaient. Les boutiques sont approvisionnées par la galerie et le matériel de nettoyage utilisé justifiait ce classement.

Pourquoi d'autres matériaux, comme le granit ou le marbre par exemple, n'auraient-ils pas pu convenir ?

Nous voulions prescrire un matériau brut car nous ne concevions pas un hall d'immeuble. Un marbre brut était impossible car son entretien aurait été une catastrophe. De plus, sa rugosité de surface aurait freiné les pas des visiteurs et fouler ce sol aurait été fatigant. Pour ce qui concerne le granit, s'ajoutaient la question du coût, ainsi que celle des coloris qui ne nous convenaient pas. Avec les couleurs dont nous disposions, nous ne pouvions pas obtenir cet effet de sous-bois que nous recherchions. Le sol aurait été trop marqué. L'ambiance compte énormément dans les galeries commerciales. La concurrence veut que les prix soient partout à peu près identiques, les enseignes présentes à l'intérieur des galeries sont pratiquement les mêmes. Seule, l'ambiance peut marquer la différence. ●

Les tapis d'entrée, disposés à chaque entrée, sèchent les semelles les jours de pluie.



Les couleurs choisies participent à l'aspect naturel de la galerie

Les intervenants

Maître d'ouvrage : Aedifis, Saint-Grégoire (35)
Architecte bâtiment : Archipole, Rennes (35)
Architecte d'intérieur : Design Architectural, Ablon-sur-Seine (94)
Sculpture : Pierre Manoli, Paris
Bureau d'étude : SNCMA, Saint Brieuc (22)
Contrôleur technique : SOCOTEC, Cesson Sévigné (35)



**Systèmes
Céramiques®**

3, rue La Boétie - 75008 Paris

N° Indigo 0 820 303 350

«Fiches d'informations générales qui ne peuvent en aucune manière remplacer une étude personnalisée adaptée à chaque cas.»
«Avant toute mise en pratique, l'utilisateur ou le lecteur doit prendre soin de s'assurer de l'actualité des informations contenues dans les présentes fiches.»

OC COM
Photos : E. Vallée